

LE CANADA

PREMIERE ANNEE—NUMERO 250

VENDREDI, 21 NOVEMBRE 1879

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne

Un an, payable d'avance \$4.00 Six mois, payable d'avance \$2.00
Payable dans le cours de l'année 5.00 Payable à la fin du semestre 2.00

Edition Hebdomadaire

Un an, \$1.00, invariablement payable d'avance.

BUREAUX: No. 445, RUE SUSSEX, OTTAWA

Administrateur
O. D. THÉRIAULT

Les lettres et avis non affranchis sont refusés



**BUREAU DE POSTE
D'OTTAWA.**

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Mails.

1879—Arrangements d'Été—1879.

L. MAILES.	Fermés.		Déliés.	
	A.M.	P.M.	A.M.	P.M.
Est.—Montréal, Québec, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Provinces Maritimes—	10 00	1 00	8 00	3 00
Ouest.—Kingston, Toronto, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Paris, Orléans, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Cité de New-York, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Kentville, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
North Gorea, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Metairie, Russell, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Pembroke, Renfrew, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Ashton, St. John, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Perth, Smith's Falls, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Sand Point, Arnprior, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Bristol, Clarendon, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Belleville, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Hull, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Aylmer, Hawley, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Bas de la rivière Ottawa, par ch. de fer.	10 00	1 00	8 00	3 00
Gatineau, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
New Edinburgh, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Billing's Bridge, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Malle Anglaise, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Y. des Lacs et Marais, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Malle Anglaise, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Malle Anglaise, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00
Malle Anglaise, etc.	10 00	1 00	8 00	3 00

Toutes lettres enregistrées doivent être mises à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 9 h. A.M. jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargne du Bureau on les Mandats sur le Poste, s'est depuis 9 heures A.M. jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER, Maître de Poste.

Ottawa, 7 Juillet 1879

Wm HOWE.

293, RUE CUMBERLAND.

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de decors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc. Ottawa, 22 octobre, 1879.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR LES ROGNONS

MEDICINES CELEBRES

Chevaux

AGENT A OTTAWA—C. STRATTON.

Coin des rues D'Artois et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

DÉMENAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son état au

MARCHE DU QUARTIER BY, étal "B,"

ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes

DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaisant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879.

lan

FEUILLETON

LE

COUFFRE

PAR

RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

Le vice y avait laissé son cancer, et le mal ne paraissait plus guérissable.

La jeune fille, au contraire, échappait à peine à l'adolescence. Les exemples pervers avaient en moins de prise sur sa nature fière et presque sauvage qu'il n'en eussent exercé chez une créature moins indépendante. Sans doute, elle jouerait la vie à un point de vue erroné. Sans prendre part aux vils de ses compagnons, elle acceptait sa part de pillage. De plus son enfance elle vivait au milieu de gens de sa nation exerçant des friponneries de tout genre, et demeurait convaincue que, suivant une tradition racontée par un des anciens de la tribu, les Bohèmes ne faisaient qu'exercer des représailles. Ils avaient été jadis dépouillés de leur Etat, de leurs trésors par des chrétiens sans foi, et la guerre se perpétuait entre les deux races. Seulement



Chemin de Fer Intercolonial.

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

A PARTIR DU 14 JUILLET 1879.

LES TRAINS EXPRESS A PASSAGERS

partent tous les jours (Dimanches ex. ceptés), comme suit:

Partant de la Pointe-Lévis. 7.30 A.M.
" Rivière-du-Loup. 1.15 P.M.
" Trois Pistoles (dîner). 2.25 "
" Rimouski. 3.44 "
" Campbellton (souper). 8.05 "
" Bathurst. 8.22 "
" Newcastle. 11.40 "
" Moncton. 2.00 A.M.
" Saint-Jean. 6.00 "
" Halifax. 10.35 "

Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.00 P.M. et à Campbellton avec le steamer City of St. John, partant tous les mercredis et samedis matin, pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le dimanche.

Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Landis, Mercredis et Vendredis à Saint-Jean.

Des BILLETS D'EXCURSION POUR

L'ÉTÉ, par chemins de fer ou steamers, pour les magnifiques places d'eau et de pêche sur le bas Saint-Laurent, Métapédic, Ristigouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince-Edouard et les Provinces Maritimes, peuvent être obtenus à des conditions favorables.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent.

120, rue Saint-François-Xavier (ancien Bureau de Poste), Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant-en-chef.

HOURRA POUR MANITOBA

ET LES

Points du Nord-Ouest

Les passagers partant d'Ottawa les mardis et samedis, peuvent prendre directement la ligne de vapeurs de

TORONTO et OGDENSBURG

Pour Toronto, se reliant avec le

CHEMIN DE FER DU NORD

Pour Collingwood, pour de là s'embarquer sur la ligne de vapeurs du Lac Supérieur pour n'importe quel point du Nord-Ouest.

Prix des places d'Ottawa à Winnipeg et Fort Garry. \$22.50.

150 livres de bagages sont allouées aux passagers.

Tous autres renseignements donnés avec plaisir au Bureau 60 rue Sparks.

R. C. W. McCUAIG, 65.

Ottawa, 4 août 1879.

Chapeaux du Printemps.

TOUTES SORTES DE

CHAPEAUX DU PRINTEMPS

REÇUES TOUTS LES JOURS,

CHEZ

GEORGE SIMMS,

535 Rue Sussex.

On Nettoie et Repasse les

CHAPEAUX DE FEUTRE.

Ottawa, 1er avril 1879.

lan



Chemin de fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

Le 1er et après MERCREDI 1er OCTOBRE, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit:

Train de Train la maille Express
Quitte Aylmer. 8.15 a.m., 3.30 p.m.
Quitte à Hull. 9.10 a.m., 4.30 p.m.
Arrive à Hochelaga. 1.30 p.m., 8.40 p.m.
Quitte Hochelaga. 9.35 a.m., 4.45 p.m.
Arrive à Hull. 1.30 p.m., 8.50 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.

Tous les trains partent d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au Bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'Administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au Bureau pour la vente des billets, 202 Rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT, Surintendant général, Division Ouest.

C. A. STARK, Agent général du fret et des passagers.

M. O'MEARA, Jr., Agent général.

LE CHEMIN DE FER

St. Laurent et Ottawa.

Le 1er et après LUNDI, le 9 JUILLET 1879, les trains voyageront comme suit:

Laissez Ottawa: Arrivent à Ottawa:

Pour l'Est, l'Ouest et le Sud à 10.30 a.m. De l'Est et de l'Ouest à 7.10 a.m.

Pour l'Est à 2.15 p.m. De l'Est et du Sud à 3.55 p.m.

Pour l'Est et l'Ouest à 10.30 p.m. De l'Ouest à 6.30 p.m.

Les billets donnent droit à des chars salons attachés aux trains quittant Ottawa à 3.00 p.m. et Montréal à 5.00 p.m. et évitent ainsi aux voyageurs la nécessité de changer de chars à Prescott.

Un char Sofa sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.

Connexions certaines avec les trains sur le Grand Tronc, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de fer de la vallée de la Rivière, de l'Est et de l'Ouest, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain, et d'Utica et Black River, à Ogdensburg, enant de et retournant à New York, Boston et tous les points du Sud et de l'Est.

On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie à Ottawa, des appartements dans les chars à coucher, sur les chemins d'Utica et Black River, et de Rome et Watertown allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

Les trains voyagent sur l'heure de Montréal.

THOMAS REYNOLDS, Directeur Général, Ottawa, 6 Juin 1879.

AVIS IMPORTANT

Toutes les personnes qui désirent acheter des

Livres à bon marché,

Soit de Prière, d'histoire et d'École, feront bien de visiter le magasin de

P. C. GUILLAUME,

SITUÉ

No. 423 RUE SUSSEX,

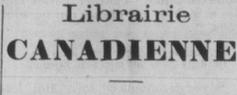
avant que d'acheter ailleurs.

N. B.—On tient aussi toute sorte d'objets de fantaisie, articles religieux, etc.

P. C. GUILLAUME, Rue Sussex

Ottawa, 23 août 1879.

lan



Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,

ROMANS INTÉRESSANTS,

Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,

RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptabilité de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et à des

PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,

482, Rue SUSSEX, OTTAWA.

8 septembre 1879.

lan

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravage sur pierre et sur cuivre.

IMPRIMERIE.

O. V. GREENB, Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER,

194, 196 et 198 Rue SPARKS.

Ottawa, 22 juillet 1879.

lan

Merveilleuse invention.

LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB

Breveté le 16 juillet 1879.

TERMS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement \$2.50, \$5, \$7, et \$9.

J. M. JACOB, Breveté, 457 rue Saint-Paul, Montréal.

EN VENTE CHEZ

James Hope et Cie

AGENTS A OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879.

lan

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR.

No. 254 RUE WELLINGTON,

VIS-À-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

TOIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Dec. 1878.

lan



Rowan et St. George, ENCANTEURS

— ET —

MARCHANDS A COMMISSION.

BUREAU:

No. 519, Rue SUSSEX,

PORTE VOISINE DE CHEZ M. DAGIER.

Ottawa, 14 octobre 1879.

lan

R. C. W. MacCUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks,

Ottawa, 29 janvier 1879.

lan

J. Brewer,

ENCANTEUR

143 RUE SPARKS 143.

Ottawa, 11 juillet 1879.

lan

AMOS ROWE

ENCANTEUR ET AGENT

POUR LA

PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.

— BUREAU —

26 — RUE RIDEAU, — 26

OTTAWA.

Ottawa, 26 Dec. 1878.

lan

P. LARMONTH,

Comptable et agent général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.

AGENT POUR

La compagnie d'assurance contre le feu "Western".

La compagnie d'assurance "Québec".

La compagnie d'assurance "Lancashire".

La compagnie d'assurance "Standard Life".

La ligne de steamers "Anchor".

Bureau, 161 Rue Sparks, Ottawa.

Ottawa, 18 août 1879.

lan

T. RAJOTTE,

Syndic Officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau—64 rue Wellington, Ottawa

Ottawa, 14 août 1879.

lan

COMME PAR MAGIE.

Il est admis par tout le monde, que "Le fer magique

Vendredi, 21 Novembre 1879.

SOMMAIRE.

NOUVELLES VICTOIRES. LE CABINET DE MANITOBA. EN CANOT. Benjamin Sulte. LES DANSES VIVES. SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE. CA ET LA. COURRIER DE HULL. A TRAVERS OTTAWA. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS. FEUILLETON.—LE GOUVERNEUR: Roulé de Navery.

NOUVELLES VICTOIRES.

Que valent les vantardises de la presse libérale? A l'en croire, des circonstances favorables—ce dont personne ne doute—pouvaient seules expliquer l'élection par acclamation de MM. Chapleau et Loranger. Mais ce serait tout autre chose quand MM. Robertson, Lynch et Pâquet auraient rencontré le peuple indigné. Le premier devait être anéanti; le second, pulvérisé; le troisième, mis en pièces—d'autant plus que M. L. H. Fréchet était chargé de l'exécution politique de M. Pâquet!

«Le cabinet Chapleau—s'écriaient en chœur les journaux rouges—n'est pas fort, la défaite de deux ministres suffira pour lui donner le coup de grâce.» Aussi toute la gent libérale se mit en campagne—MM. Joly, Langelier et Fréchet en tête—pour faire gronder la grande voix du peuple. Tour à tour les électeurs de Brome, Sherbrooke et Lévis furent inondés de flots d'éloquence libérale; mais il paraît que le bon sens populaire en a fait bonne justice; car les trois ministres sont tous élus à d'immenses majorités.

Comme de droit, les libéraux avaient surtout concentré leurs forces contre la candidature de M. Pâquet. A tout prix il fallait se venger de la défection d'un homme qui a fini par se persuader que la moralité politique est aussi rare que le patriotisme dans le parti libéral. A tout prix il fallait punir M. Pâquet d'une défection qui pouvait avoir pour effet d'amener bon nombre de libéraux à se rallier autour du drapeau conservateur—le véritable drapeau national puisqu'il est celui de la grande majorité des Canadiens Français. Eh! bien, où sont les centaines de voix de majorité que l'Éclairneur promettait si pompeusement à son candidat, M. Timoléus Beaulieu? Elles ont eu le sort des majorités fantaisistes que devaient recevoir MM. McMaster et Fisher.

Nous étions certain que M. Pâquet triompherait de l'opposition acharnée qu'on lui a suscitée, mais nous avons que nous ne nous attendions pas à l'énorme majorité de 600 voix qu'il a obtenue. Jusqu'à cette élection, la campagne voltait généralement en masse d'un côté et la ville de Lévis—un château-fort conservateur—de l'autre. Mais cette fois, la campagne nous a donné une bonne majorité; on a vu disparaître l'ancienne rivalité entre les populations rurales et ouvrière du comté, et un grand mouvement s'est fait dans le sens de l'union, ce qui est un résultat aussi satisfaisant qu'un autre point de vue que celui de l'élection du candidat conservateur.

Après un flaco aussi colossal pour le parti rouge, à la suite de ses chants de victoire, on peut bien lui appliquer ces vers du bon Lafontaine :

Une montagne en mal d'enfant
J'étais un clameur si haute
Que chacun au bruit accourait
Crut qu'elle accoucherait sans faute
D'une cité plus grosse que Paris.
Elle accoucha d'une souris.

Après M. Pâquet, c'est M. Lynch qui a dû soutenir la lutte la plus chaude. Ce qui pouvait inspirer des craintes sur l'issue de l'élection, c'est que les libéraux, fidèles à leur odieuse tactique, avaient envoyé des émissaires de l'école du Witness pour exploiter les préjugés religieux d'une partie de la population. «M. Joly, le chef libéral, est un protestant—se sont-ils écrits—tandis que M. Chapleau, le premier ministre, est un catholique; ne vaut-il pas mieux pour les protestants soutenir le parti dont M. Joly est le chef? Pareil cri a déjà été soulevé par les libéraux avec succès—nous regrettons de le dire—dans d'autres élections provinciales, mais nous sommes heureux de voir qu'il n'a eu guère d'effet en cette circonstance, la population protestante de Québec commençant à comprendre que le parti conservateur a toujours respecté scrupuleusement les droits de la minorité.

A Sherbrooke, M. McMaster n'avait pas résigné comme nous l'annonçait une dépêche. Il a préféré se laisser battre par une majorité de 300 voix.

Il ne reste plus à faire maintenant que l'élection de M. Flynn, dans Gaspé, laquelle sera un nouveau triomphe pour le cabinet Chapleau. Que pensent les libéraux de la grande voix du peuple?

LE CABINET DE MANITOBA.

Le cabinet Norquay vient d'être reconstruit en vue évidemment des prochaines élections. M. Norquay est premier et trésorier provincial; M. le sénateur Girard, secrétaire provincial; M. Walker, solliciteur-général; M. Taylor, ministre de l'agriculture, et M. Brown, ministre des travaux publics.

Ce remaniement a été amené par la résignation de M. Briggs, qui agissait depuis quelques mois comme ministre des travaux publics.

La nomination de M. Girard comme l'un des membres du cabinet Norquay indique un rapprochement entre les partis anglais et français, désirable à tous égards après les luttes regrettables de la dernière session. D'après quelque temps, la politique s'est faite à Manitoba sur des questions religieuses ou nationales, tant dis que là, comme ailleurs, elle devrait s'engager, autant que possible, sur la base des partis ayant chacun un programme bien défini.

Nous espérons que ce rapprochement s'est opéré de façon à ne demander aucun sacrifice de principes et à assurer à l'élément français un traitement équitable en toutes choses de la part des autorités provinciales. Il serait assurément préférable que nos compatriotes de Manitoba ne fussent pas représentés dans le cabinet actuel, si cette représentation ne devait avoir qu'un effet purement nominal.

ECHOS DU JOUR.

Les recettes de l'Intercolonial pour le mois d'octobre ont été de \$136,568 pour les malles et les passagers et \$55,219 pour le fret, ce qui est une augmentation sur les mois précédents.

Du Nouvelliste :

Nous ne faisons pas à notre confrère de l'Éclairneur un reproche de sa métamorphose. Les journalistes dans notre pays—à part quelques rares exceptions—sont si mal rétribués que les propriétaires de journaux sont justifiés d'adopter les mesures les plus économiques.

Le Franco-Canadien, qui comptait sur le peuple pour écraser les ministres qui lui ont enlevé son portefeuille, doit sans doute avoir un peu perdu de cette robuste confiance dans l'aveuglement des électeurs.

Tous les ministres peuvent et doivent être battus, s'écriait, il y a huit jours, la Gazette de Soleil! La jactance du confrère est bien ridicule aujourd'hui que les conservateurs n'ont plus qu'à élire M. Flynn pour compléter la liste de leurs triomphes.

Nous apprenons avec plaisir que la contestation d'élection de M. L. Tellier, député du comté de Saint-Hyacinthe aux Communes, a été discontinuée sur ordre de la cour. M. Tellier est un excellent député et nous sommes heureux de voir son élection confirmée par les tribunaux.

Les délégués agricoles de l'Angleterre, MM. Biggar et Cowan, ont déclaré que le sol de Manitoba était beaucoup plus riche que celui du Minnesota et du Dakota, et qu'il valait mieux donner \$10 de l'acre pour nos terres du Nord-Ouest que d'accepter gratis celles des territoires américains.

Nous avons reçu le premier numéro d'un journal hebdomadaire, le Murrure du Lac Saint-Jean, dont M. Emile Dumais est le rédacteur-proprétaire. Cette feuille s'occupe spécialement des intérêts de la colonisation, surtout dans la fertile vallée du lac Saint-Jean. Nous lui souhaitons tout le succès possible.

On nous apprend la mort de M. Edouard L'Africain, l'un des plus anciens citoyens de Montréal. Le défunt naquit en cette ville en 1791 et avait, par conséquent, quatre-vingt-huit ans. C'était l'un des rares survivants de la guerre de 1812 et l'un des héros qui combattirent sous le colonel Salaberry. Il prit part aux batailles de Lacolle, Plattsburg et Chateaugay.

L'agent la Compagnie de la baie d'Hudson qui est en ce moment à Québec dit que l'on s'attend à Manitoba à recevoir une émigration considérable au printemps. Il est d'opinion que 40,000 colons au moins iront s'établir là. La compagnie fait beaucoup d'affaires avec les nouveaux arrivants et encourage l'émigration de toutes ses forces. Elle offre en vente 500,000 acres de terres.

On prétend que le ministre Waddington en France se propose d'entrer, vis-à-vis des institutions congréganistes, dans une voie nouvelle. A la persécution violente et à l'ex-

pulsion manu militari des frères de la doctrine chrétienne et des sœurs enseignantes, il s'agirait de substituer une clause législative qui pût faire considérer à peu près comme non avenues les dispositions libérales faites en leur faveur.

Le Freeman's Journal de Dublin raconte une entrevue d'une députation des évêques catholiques irlandais avec le vice roi d'Irlande. Les évêques ayant à leur tête le primat et l'archevêque de Dublin ont respectueusement mais fermement appelé l'attention de l'autorité sur la détresse qui règne dans la plus grande partie du pays. Leurs Graciers ont établi la nécessité urgente qu'il y a de créer des «travaux de secours» pour les malheureux sans pain et sans travail.

Dans un dernier article, le Times de Hamilton dit que M. Mackenzie est et restera le chef du parti gris, d'ici à la réouverture du parlement; alors, que l'on s'entendra comme à l'ordinaire sur la direction. Rien ne fait prévoir, ajoute le Times, que M. Mackenzie doive céder le commandement à un autre. Évidemment, le camp libéral est plus divisé que jamais. Les amis de M. Blake sont nombreux et les partisans de M. Mackenzie semblent également tenir à leur homme.

Le 10 novembre avait lieu à l'Assemblée, une très intéressante réunion des conservateurs du comté. Cette fête avait été organisée par nos amis de l'Association de notre comté. M. l'abbé Hurler, le député du comté de l'Assomption au Parlement fédéral, de sa conduite parlementaire et de lui témoigner leur reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour le comté et spécialement pour hâter le creusement de la rivière L'Assomption de façon à la rendre propre à la navigation.

Le Constitutionnel se plaint que le Nouvelliste lui ait dérobé, sans lui en donner crédit, ce qu'il appelle un article de fond, intitulé: «Les tribulations d'un journaliste», production fantaisiste—remplie de mauvais calembourgs et qui en fait M. Marchand—et qui manquait absolument de fond. Notre confrère trifluvien fait bien de nous avertir qu'il publie des articles de fond d'une grande originalité; car nous nous étions habitués à croire que le ciseau jouait depuis quelques années le rôle principal dans sa rédaction.

Le Herald de Guelph n'est pas satisfait de la nomination de l'honorable M. Dubuc, qui n'a pas, dit-il, la science nécessaire pour figurer avec honneur dans notre magistrature. Notre confrère nous assure bien que sa mauvaise humeur n'est pas provoquée par le fait que notre ami est canadien-français; mais il se défend trop pour ne pas laisser soupçonner que ses préjugés seuls l'ont inspiré. En réponse aux insinuations du Free Press, nous pouvons opposer le témoignage non suspect du juge en chef, M. Wood, qui a déclaré un jour, devant tout le barreau et en plein cour, que l'honorable M. Dubuc était l'avocat qui savait préparer ses causes avec le plus d'habileté et qu'il aimait le mieux à entendre. Que valent, à côté de cette déclaration publique si flatteuse pour celui qui en était l'objet, les assertions d'un écrivain qui ne connaît évidemment pas celui qu'il attaque d'une manière inconvenante et injustifiable?

EN CANOT.

[Pour le Canada.]

Relisons l'histoire des premiers temps du Canada français, et ces sous pas d'y revenir, mais surtout que notre curiosité—le mot patriotique serait plus juste—ne se lasse pas des récits, des lettres, des relations qui datent du lendemain ou du jour même des événements de cette époque glorieuse que l'on n'applaudira jamais assez.

Il est toujours bon de connaître les œuvres des historiens, ce qui n'empêche pas qu'il vaut mieux remonter aux sources de leurs renseignements et s'abreuver aux eaux vives qui leur ont donné la faculté étrange de comprendre les âges écoulés. C'est plaisir d'artiste, c'est bonheur pour le patriote, c'est la joie du penseur. Le parfum d'ancienneté qui s'échappe à chaque phrase de ces textes vénérables s'empare graduellement de vos sens et finit par vous attirer vers les lointains paysages que nos pères ont connus et qui rappellent tant de souvenirs. Enfants d'un siècle

où tout invite à vivre vite, nous ne savons pas même faire diversion aux travaux de la journée en reportant notre esprit vers des scènes que le vulgaire a pu oublier, mais que l'homme d'une trempe plus forte doit regarder comme forcé de la tradition de famille—la légende nationale. Etudions nos vieux livres, revoyons en quelque sorte l'existence de nos ancêtres.

Cela ranime, cela fortifie. Nous y apprendrons au moins cette grande vérité que rien n'est nouveau sous le soleil et qu'à toutes les époques de leur histoire les Canadiens eurent à soutenir des luttes et à surmonter des obstacles regardés comme impossibles par plusieurs d'entre eux. C'est ainsi que se forme le courage des nations; et regardant le passé.

Vous êtes-vous amusé, quelque bon soir d'automne, à parcourir page à page, les naïves et douces lettres des missionnaires qui ont remonté l'Ottawa, la Matawan, la rivière des Français, avant tous les autres? Elles vous isolent du monde moderne comme vous vous isoliez vous-même à l'heure où la température vous condamnait à garder portes closes et à rêver aux choses qui ne sont plus.

Or, chaque fois que je viens à lire, de deux coëts sans mon âme rajouté.

Soyez des mieux ce soir, ami lecteur. Rouvrons ensemble nos annales. Que les canots des anciens voyageurs reparessent sur la rivière des Algonquins, ce chemin merveilleux de l'Ouest que Jacques Cartier avait entrevu des hauteurs du Mont-Royal. C'était un hardi coquin que Du Vignau, le premier Français qui s'aventura dans cette direction. Il alla hiverner quelque part au lac Témiscamingue, se rapprochant ainsi de la baie d'Hudson par l'intérieur du continent l'année même (1610) où le pauvre Hudson découvrait cette nappe d'eau «qui ne lui a donné d'autre gloire que de frayer une route vers des empires inconnus.»

Aujourd'hui on veut connaître l'Afrique et l'on fait grand cas des explorateurs qui y pénètrent par le Sénégal, le Congo ou le Zambèze, mais ils ne dépassent en rien ce qu'ont fait de ces voyageurs héroïques, les découvreurs de notre pays. Québec avait trois ans à peine que Du Vignau et, par derrière lui, Champlain étaient rendus plus loin que Montréal, plus loin que la Chaudière, plus loin que l'île des Allumettes. Et au prix de quels dangers, de quelles fatigues! Il faut lire le récit dans les narrations de ces voyageurs héroïques. «Nous sommes demeurés trente jours par les chemins, écrit le Père de Brebeuf en 1634, en continuant travail, excepté un jour de repos... Il y a des portages d'une, de deux et de trois lieues... Nous avons porté trente-cinq fois et tiré à la corde pour le moins cinquante... Souvent, il faut aller à l'aveugle, car les chemins qu'on a faits en descendant... Le manger ordinaire n'est qu'un peu de blé d'Inde cassé assez grossièrement entre deux pierres et quelquefois tout entier dans de l'eau pure. Quelquefois on a du poisson, mais c'est hasardeux... Il faut coucher sur la terre nue ou sur quelque dure roche, faite de travers dix ou douze pieds de terre en carré pour placer une chétive cabane. Il faut sentir incessamment la panteur des Sauvages recrus, harassés; marcher dans les eaux, dans les fanges, dans l'obscurité et l'embaras des forêts, où les figures d'une multitude infinie de monstres affreux et couverts de sang, se font voir... Il nous a fallu continuellement ramper, ni plus ni moins que les Sauvages... Il nous fallait porter nos paquets et portages, ce qui nous était aussi dur que nouveau, et encore plus aux autres (Français) qu'à moi qui sais déjà un peu ce que c'est que de fatiguer. A chaque portage, nous fallait aller à l'aveugle, car les voyagers; les autres n'en faisaient guère moins. Je me suis trouvé quelques fois si las que le corps n'en pouvait plus... Le Père Davost, entre autres, a été très-mal mené; on lui a dérobé beaucoup de son petit équipement; les contraires de jeter un petit moulin d'aïer et quasi tous nos livres, quelques linges et une bonne partie du papier que nous portions, dont nous avons grand besoin. On l'abandonna à l'île des Allumettes parmi les Algonquins où il a eu de quoi souffrir à bonne enseigne. Quand il arriva aux Hurons il était si défait et si abattu que de longtemps il ne peut se remettre. Le Père fut délaissé et celui qui ne connaît évidemment pas celui qu'il attaque d'une manière inconvenante et injustifiable?

«Si quelqu'un trouve ces narres un peu longues, je le prie d'avoir égard, que de gagner quelques pauvres Sauvages à Dieu et à l'Eglise, c'est tout notre trafic en ce nouveau monde, toute la manne que nous cueillons en ces déserts; que nous ne chassons qu'à cela dans ces grands bois, et que nous ne faisons autre pêche sur ces larges feuves.»

Quand Du Vignau revit le Saint-Laurent il se comporta comme tous ceux qui reviennent de loin, c'est-à-dire qu'il n'est de sonnettes qu'il ne débita à Champlain—jusqu'à lui dire qu'il avait hiverné sur les bords de la mer et qu'il y avait vu des navires anglais. Champlain le crut, ce qui n'est pas surprenant si l'on réfléchit que Jacques Cartier s'était donné la peine de consigner dans sa relation bien des faits autrement merveilleux.

«Le 1613, le fondateur de Québec, accompagné de Du Vignau, qui restait ferme dans son imposture, remonta la rivière des Algonquins avec l'espoir de parvenir à la mer du Nord, au Pacifique, à la Chine, que sais-je? Le chef Tessout, de l'île des Allumettes, mit fin à ses illusions en lui disant que Du Vignau s'était tenu tout l'hiver dans son campement. Il fallut rebrousser chemin. Nous y avons gagné l'intéressante description que Champlain nous a laissée de son voyage sur la rivière Ottawa.

«La traite se faisait alors presque chaque année au saut Saint-Louis, de Montréal, Les nations algonquines de l'Ottawa y allaient plus que toutes autres, néanmoins, les Hurons, de la baie Georgienne, s'y montraient aussi.

Champlain, préoccupé des limites de l'empire français dont il préparait la fondation, voulut voir les lacs Nipissingue, Huron et Ontario, mentionnés par ses nouveaux amis les Sauvages. Il suivit les canots de la traite, dans l'été de 1615, remonta l'Ottawa, reconnut plus d'un site sur lequel son attention dut se fixer. Le parti qui répond à ce prétexte qui dit que dans une société mixte comme la nôtre, il faut danser ces danses parce que les protestants le disent: «On met en avant un grand nombre de prétextes, plus ou moins spécieux, pour s'autoriser à la valse, la polka et autres danses vives. Le prétexte le plus ordinaire que l'on fasse valoir, est celui-ci: «Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

LES DANSES VIVES.

Nous trouvons sur le Journal de Québec un mandement de l'archevêque de Québec sur les danses vives. Nous en extrayons la partie qui répond à ce prétexte qui dit que dans une société mixte comme la nôtre, il faut danser ces danses parce que les protestants le disent:

«On met en avant un grand nombre de prétextes, plus ou moins spécieux, pour s'autoriser à la valse, la polka et autres danses vives. Le prétexte le plus ordinaire que l'on fasse valoir, est celui-ci: «Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.»

SERVICES A THÉ

EN

Porcelaine,

44 MORCEAUX,

\$3.50.

C. S. SHAW ET C^{IE}

63 rue Sparks.

Le grand

ETABLISSEMENT

DE LA VILLE, POUR

MARCHANDISES

DE MODES,

Vêtements d'hommes

etc., etc.

EST CELUI DE

G. C. EGAN,

537 & 539

RUE SUSSEX.

Les gens de la campagne trouvent leur avantage à venir examiner notre Stock.

537 & 539 RUE SUSSEX,

OTTAWA.

Ottawa, 10 novembre 1879.

«Le Bien Public»

Poêle double, le meilleur qui existe.

30 pouces.....\$10

36 ".....12

SEULEMENT

CHEZ M. ESMONDE

RUE SPARKS.

N. B.—Ces poêles ne peuvent être achetés aux prix ci-dessus qu'en produisant cette annonce.

J. ERRATT,

Rabais

EXTRAORDINAIRE

Etoffes a robes.

Cordes "New Empress".....13 Cts.

Tweed "New Gramplan".....16 Cts.

Nouveau drap "Heather".....22 Cts.

Tres a la mode

Nouveau drap français.....33 Cts.

Nouvelle serge mélangée.....25 Cts.

Nouveau serge étamine.....22 Cts.

MES DAMES,

Allez chez STITT et Cie. pour les étoffes à robes les plus nouvelles et les plus à la mode.

Dernières nouveautés.

Nouvelle brocaille Lyounaise, de.....35 à 75c

Nouveau drap Pompadour.....50c

Nouveau tweed, fabrique domestique, de 30 à 55 cents.

Les étoffes ci-dessus sont très à la mode quand on sait bien les combiner et font réellement un très bon costume.

couture.

Allez chez Stitt et Cie. pour la nouvelle Veloutine brocaille.

Allez chez Stitt et Cie. pour la nouvelle Veloutine carreaux.

Allez chez Stitt et Cie. pour la nouvelle "éloc.ine cordée."

Allez chez Stitt et Cie. pour la nouvelle Veloutine de soie.

Manteaux.

Mesdames, allez chez Stitt et Cie. pour manteaux, ulsters, etc.

Medes.

Dernières nouveautés en chapeaux et bonnets, chez

STITT ET Cie.

53 et 55 rue SPARKS.

Ottawa, 9 octobre 1879.—6 août 1880

1880

49 et 51 RUE RIDEAU

Kearns & Ryan

GRANDE VENTE

Chenet, Tassé et Cie.

Flanelles valant 60 cts., réduites à 40 cts.
de fantaisie de 30 cts., réduites à 25 cts.
Draps bonne qualité (double largeur), \$1.50
Nappes et lainages à moitié prix.
N'oubliez pas chez KEARNS & RYAN.
Ottawa, 19 nov. 1879.

Service Télégraphique.

EUROPE.

Les papiers russes trouvés à Caboul.—On demande plus de protection.—On craint le retour des hostilités.—Effet de l'armée autrichienne.—Maladie de la mère de l'empereur.—Mariage du roi d'Alphonse.

Londres, 20.—On croit que les papiers trouvés à Caboul, compromettant le bureau des affaires étrangères russe, sont authentiques. Lord Beaconsfield a été conseillé de les publier, mais il les refuse.

Berne, Suisse, 20.—Les ouvriers employés dans les fabriques de coton demandent à la législature d'augmenter le droit d'importation sur les fabriques étrangères.

Londres, 21.—La reprise des hostilités entre l'Égypte et l'Abyssinie est plus que probable.

Vienne, le 20.—L'effectif de l'armée autrichienne est placé à 800,000 hommes pour les dix années prochaines.

Madrid, le 20.—La mère de l'empereur Eugénie, de France, est tombée subitement malade aujourd'hui.

A une réunion du Conseil, présidée par le roi Alphonse, il a été décidé que son mariage aurait lieu le 29 de ce mois.

CANADA.

Les élections d'hiver.—Triomphe des conservateurs sur toute la ligne.—Arrivée de l'expédition de la baie de Baffin.—Vérification du succès de l'expédition.—Retardé par la tempête.—La petite vérole.—Valeurs arriérées.—La salle d'exercice militaire.—Nouveaux édifices du parlement.

Québec, le 20.—L'ordre n'a cessé de régner à l'élection qui a eu lieu aujourd'hui dans le comté de Lévis. La majorité de l'honorable M. Piquet est de 399 voix, 4,000 votes ont été enregistrés, et si l'on considère que plus de 500 électeurs sont actuellement absents du comté, presque tous ceux qui avaient droit de vote ont voté.

Voici l'état de la votation dans le comté de Lévis :

MAJORITÉS.	Piquet.	Beaulieu.
Notre-Dame.....	358	
Saint-Laurent.....	162	
Quartier Lauzon.....	7	
Saint-David, paroisse.....	97	
Notre-Dame.....	75	
Bienville.....	4	
Saint-Josaph.....		42
Village de Lanzoni.....	72	
Saint-Télesphore.....		4
Saint-Romuald.....		102
Saint-Nicolas.....	132	
Saint-Etienne.....	31	
Saint-Lambert.....		
Saint-Jean.....		86
Saint-Henri.....		
	939	234.

Une dépêche reçue de bonne heure, cette après-midi, annonce que l'honorable M. Robertson est élu à Sherbrooke par huit votes contre un. Knovitch, P.Q., 20 — L'honorable M. Lynch est élu par 332 voix de majorité.

Sherbrooke, 20.—La majorité de l'honorable M. Robertson est d'environ 300.

Montréal, 20.—Un Italien de 22 ans, nommé François Roméoni, a été arrêté hier en cette ville pour avoir causé la mort d'un jeune garçon à New-York, il y a une quinzaine de jours, en lui jetant une pierre. La police de Jersey City a télégraphié à nos autorités de garder le prisonnier jusqu'à l'arrivée d'un de ses agents.

Halifax, N.E., 20.—Dans une lettre publiée dans le Herald de ce matin, M. George Gordon Dustan conseille aux cultivateurs canadiens de cultiver la betterave à sucre.

Saint-Jean, N.B., 20.—L'on compte 8 cas de petite vérole dans la ville dont 6 à l'hôpital.

La quantité de bois de service restant en hivernement sur la côte nord, comprenant Kent, Northumberland et Restigouche, est d'à peu près 60,000,000 de pieds.

Le convoi venant d'Halifax, ce soir, a été retardé d'une heure par la tempête de neige.

Londres, O., le 20.—Les voleurs qui se sont récemment introduits dans le magasin de fer de Westman ont été capturés aujourd'hui par le détective Murphy, de cette ville, et le détective Heenan, du Grand-Tronc. Rendus à la station, ils ont avoué leur culpabilité.

Toronto, le 20.—Le département de la Milice a offert de payer à la ville quelque chose comme \$80,000 pour sa part du coût de construction de la salle d'exercice militaire, plus 4 pour cent d'intérêt sur cette somme depuis le mois de juin dernier. Le trésorier de la ville a reçu instruction de réclamer un fort montant pour réparations faites à la propriété.

Il y a peu de doute que le gouvernement d'Ontario, à la prochaine session, placera dans son budget une appropriation suffisante pour de nouveaux édifices parlementaires. On parle de la réserve de l'Université, dans Queen's Park, comme site des nouvelles constructions.

—La princesse de Galles a fait présent à sa belle-sœur, la duchesse d'Edinburgh, de quatre robes, dont chacune est évaluée à \$5,000.

ÇA ET LÀ.

contre nature. A défaut du paiement de ces dommages et des frais, le nommé Gagné devra être emprisonné.

—Une dépêche de Brantford dit que Thomas Martin, vendeur de journaux, s'est suicidé en se tirant une balle dans la cervelle.

—On mande de Québec que les prisonniers qui ont été condamnés au dernier terme de la cour du Banc de la Reine sont partis pour le pénitencier de Kingston.

—M. le Dr H. Jeannotte, de Saint-Hilaire, a eu le malheur de perdre une forte somme d'argent, \$1,820. Il est à espérer qu'elle sera trouvée par quelqu'un d'honnête. Une récompense de \$100 est offerte.

—La première offrande faite pour l'établissement d'un couvent canadien à Worcester a été recueillie dimanche à l'église Notre-Dame. Le montant est de \$763.46. On espère qu'avec le concours d'autres paroissiens, il s'élèvera à \$1,000.—Le Travailleur.

—On rapporte que, dans quelques paroisses du district de Rimouski, les gens se sont rendus à la messe paroissiale, le deux du courant, avec des voitures d'hiver. Sur la côte nord du fleuve, à la Baie-Saint-Paul même, il y a eu de quatre à dix pouces de neige sur le grand chemin.

—Depuis quelques années, notre commerce d'animaux a subi une nouvelle phase à cause de l'exportation considérable qui se fait du bétail et de la viande fraîche de l'Amérique en Angleterre. Nous pouvons à peine suffire aux demandes toujours croissantes qui nous arrivent d'outre-mer. Mais voilà que notre poisson prend, lui aussi, la route de l'ancien monde et va s'exhiber sur des marchés européens. MM. J. P. Mowat, de Campbelltown, N.B., et J. S. Gannell, de l'île du Prince-Édouard, viennent d'expédier 54,000 saumons frais, ainsi qu'une grande quantité de homards, huîtres, truites et autres poissons.

—La tempête de neige qui a sévi ici, hier, s'est fait sentir par tout le pays. Dans plusieurs localités de la province d'Ontario, le froid semble avoir été plus grand même qu'à Québec où dans les provinces maritimes. A Chatham, le thermomètre est descendu à 17 degrés au-dessous de zéro; à Port Hope et à Peterboro, 15 degrés. A Boston, il avait pu toute l'avant-midi, lorsque la neige s'est mise à tomber en abondance. Vers le soir, il en était tombé plus de cinq pouces. A Troy, N.-Y., le thermomètre est descendu à 24 degrés au-dessous de zéro. Nous n'avons donc pas raison de nous plaindre, puisque des localités beaucoup plus favorisées que la nôtre sous le rapport de la douceur du climat, ont été plus maltraitées que nous.

—La grange qui a brûlé hier sur le terrain de l'asile de aliénés contenait 5,000 boites de foin, tout le matériel de voiturage de l'établissement pour l'hiver et sept animaux. Le feu s'est déclaré à 11-20 heures a.m. et quelques minutes après les pompiers de l'asile étaient sur les lieux avec la pompe à incendie. Le centre a complètement brûlé, mais les ailes ne sont que calcinées. Les animaux et les voitures ont été sauvés. Ça fait plusieurs granges qui sont incendiées depuis quelque temps dans les environs et chaque fois on constate la présence d'un vieillard, mendiant en apparence, qui se trouve infailliblement sur le passage des gens qui se rendent au feu. Hier, ce même vieillard a été vu près de cette grange pendant qu'elle brûlait.

Chose plus singulière encore, pendant l'incendie, un individu est entré au cottage Brown, une des bâtisses de l'asile des aliénés, et a demandé à madame Labbé, qui a soin des patients de cette bâtisse, de lui donner des vêtements pour les pompiers qui désiraient changer leurs vêtements mouillés pour d'autres plus secs. Madame Labbé a d'abord, avec raison, de la sincérité des paroles de cet homme et ne lui a pas donné de hardes. Cet individu est devenu insolent, et pour s'en débarrasser, madame Labbé l'a fait mettre à la porte par deux patients. Il y a certainement un mystère là-dessous.—L'Événement.

COURRIER DE NULL.

—Il y aura assemblée du conseil de ville, ce soir, à 7 heures.

—Les scieries de M. Booth, du côté sud de la Chaudière, ont été fermées hier soir; si les temps froids continuent, celles de M. Eddy devront l'être aussi sous peu de jours.

—Durant le plus fort de la tempête, hier soir, un feu de cheminée a, pendant quelques minutes, causé beaucoup d'émoi parmi la population de l'extrémité nord de la rue Inkerman, dans le quartier No. 4.

Son honneur le juge Bourgeois a prolongé le terme de la cour Supérieure d'une journée, ayant encore occupé le banc toute la journée d'hier, afin de permettre à tous les justiciables d'être entendus durant ce terme, qui devait se terminer le 19 courant.

—Deux étrangers qui avaient pris leur billet de logement pour la nuit, vendredi dernier, au Market Hotel, ont enlevé un habit en drap noir appartenant au propriétaire, M. D. La Tourelle. Celui-ci ne s'est aperçu du larcin que ces jours-ci. La police informe.

—Un règlement préparé par le secrétaire-trésorier, à l'effet de diviser la ville en arrondissements de votation pour des fins municipales, nécessité par les derniers amendements faits à la charte d'incorporation de la cité, sera soumis ce soir au conseil de ville.

—Son Honneur a condamné, hier, un nommé Moise Gagné, de cette ville, à quatre cents piastres de dommage en faveur de Ismaï Major pour avoir accusé ce dernier d'un crime

A TRAVERS OTTAWA.

—Sir Léonard Tilley est de retour.

—Le grand-comtable Bissonnette, de Montréal, est ici.

—Le comité des marchés s'est réuni ce matin.

—Sir Léonard Tilley doit bientôt visiter les fabriques de lainages d'Almonte.

—M. J. Downis, de la rue Wellington, s'est cassé un bras, hier, en tombant de son wagon.

—On apprend que le parti d'exploiteurs dirigé par M. Marcus Smith, est arrivé à Winnipeg le 14 courant.

—Le montant total de la réduction de taxes faite par la Cour de revision est de \$157,672 pour l'année dernière, et celles du bureau des cotiseurs, \$28,000.

—Les chevaux, comme on sait, sont très-sensibles au froid, et ceux qui ont pris le mors aux dents ont été nombreux depuis deux ou trois jours.

—Les diligences à quatre roues ont été remplacées, hier, les chars d'été de la compagnie du chemin de fer urbain. Elles serviront jusqu'à ce que les chemins d'hiver soient établis.

Théophile Julien, arrêté il y a quelque temps pour avoir brutalement assailli le constable Raime, a été condamné ce matin, par le juge Ross, à six mois de prison aux travaux forcés.

—Le bazar de Sainte-Anne continue avec le plus grand succès. Hier, il y a eu un grand souper présidé par son honneur le maire et auquel assistaient Sa grandeur Mgr. Duhamel, le R. P. Jouvant, les échevins Clancy et Chevrier, MM. Leblanc, Lemay, F. Duhamel et A. Lévesque.

Le corps de musique Union était prêt et a joué les plus beaux airs de son répertoire. On peut soupçonner, tous les soirs, au bazar pour 25 cts.

—Hier après-midi, 1^{er} maire Carlsie, les échevins Murray et McCarthey, de Sainte-Catherine, et M. Benson, percepteur des douanes à Windsor, ont visité plusieurs de nos stations de pompes à incendies et fait un examen soigneux de notre système de télégraphie d'alarme, que ces messieurs voudraient établir dans leur localité. Ils se sont déclarés parfaitement satisfaits de ce qu'ils ont vu et des renseignements qui leur ont été fournis.

PETITE GAZETTE.

—Les messieurs qui ont besoin d'habilleries de coutures, d'argenterie, de l'argent en s'adressant au nouvel établissement, No. 95, rue Rideau. Cette maison s'est attaché un tailleur de première classe.

D. CHISHOLM, Prop.

—Ceux qui désirent savourer une tasse d'excellent café, doivent essayer le mélange délicieux de James Buchanan, 71 rue Rideau.

Ottawa, 4 novembre 1879. 1m

COUR DE POLICE.

(M. O'GAR, J.P.)

21 novembre.

Frank Bush, bris de fenêtre, acquitté.

P. Boyce, ivresse, 8 jours de prison.

VENTE DE LIQUIDATION

Fonds de nouveautés

O'DOHERTY et Cie.

110 RUE SPARKS

Ont l'honneur d'annoncer qu'un de leurs associés se retirant des affaires, ils sont dans l'obligation de vendre toutes leurs

MARCHANDISES D'ETAPE et de GOUT

SAMEDI, LES 8 COURANT.

Cette vente étant impérative, les prix seront réduits de manière à ce qu'elle se fasse aussi rapidement que possible. Le Stock est bien assorti en marchandises importées et cotées.

La vente dure depuis 9 heures du matin jusqu'à 7 hrs du soir.

O'DOHERTY et Cie.

110 Rue Sparks
(Vis-à-vis l'épicerie de Bate).

Le 17 novembre 1879.

GIBSON, FILS ET WARNOCK,

MANUFACTURIERS DE BISCUITS

Le plus grand établissement de la vallée d'Ottawa.

Tous nos biscuits sont cuits à la vapeur au moyen d'un fourneau mobile qui a une capacité de 20 quarts de fleur par jour. Nos employés sont des premiers mains du pays. Nous ne nous occupons que du commerce de gros seulement et garantissons pleine satisfaction.

UN CAPITAL CONSIDÉRABLE ET UN BON CREDIT

Nous mettons bien au-dessus de tous ceux qui essaient aujourd'hui de faire le commerce en Canada, sans l'un ou l'autre de ces éléments.

Le CAPITAL et le CREDIT nous permettent d'acheter nos marchandises en grandes quantités et directement des fabricants, et quand l'escompte est assez considérable, d'en profiter en payant comptant, comme nous avons fait dans bien des cas, les années précédentes, en sorte que nous pouvons dire que l'on trouvera nos prix aussi bas que ceux des PLUS GRANDES MAISONS du Canada.

L'augmentation considérable de nos ventes, depuis quelques mois, peut-être attribuée à ce qui précède; mais elle est due aussi aux faits suivants :

Grand choix et pleine valeur. Conditions libérales et soins constants. Enfin, connaissance parfaite du commerce de nouveautés en gros.

RUSSELL, FORBES & Cie.

VENTE POUR HYPOTHEQUE.

En vertu de pouvoirs de vente contenus dans un certain acte hypothécaire exécuté par Narcisse Lafontaine et Desjardis Lafontaine, son épouse, en faveur du soussigné, David Morin, il sera offert en vente au bureau de Georges O'Keefe, No. 298, rue Cumberland, en la cité d'Ottawa, au delà de la 11^{ème} rue, le dimanche prochain, l'immeuble suivant, savoir : le lot lettre "R", sur la 11^{ème} rue de la rue McCree, en la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, province d'Ontario, tel qu'indiqué sur un plan de la subdivision du lot de la villa numéro quatre, sur le lot sud de la rue Park, et du lot de villa numéro quatre sur le côté nord de la rue Ottawa, en la dite cité d'Ottawa, lequel dit plan, fait après mesurement des dits lots, par William Ryan Thistle, arpenteur provincial, porte la date du premier jour de mai 1868, et est enregistré dans le bureau d'enregistrement pour la dite cité d'Ottawa. Les conditions de vente seront expliquées au moment de la vente.

Ottawa, 20 Nov. 1879. DAVID MORIN. 1m.

VENTE POUR HYPOTHEQUE.

En vertu de pouvoirs de vente contenus dans deux certains actes hypothécaires exécutés par Joseph Maillet et Marie Maillet, son épouse, datés respectivement du 5 août 1876 et 8 novembre 1876, en faveur de Maxime Morin et par le dit Maxime Morin transférés au soussigné, David Morin, il sera offert en vente, à l'heure de dix heures, le dimanche prochain, 1879, au bureau de GEORGES O'KEEFE, No. 298, rue Cumberland, en la cité d'Ottawa, l'immeuble suivant, savoir :

Le Lot Lettre "Y" sur le côté Est de la rue McCree, en la ville d'Ottawa, dans le comté de Carleton et province d'Ontario, tel qu'indiqué sur un plan de la subdivision du lot de villa numéro quatre, sur le côté nord de la rue Ottawa, en la dite cité d'Ottawa, lequel dit plan, fait après mesurement des dits lots par William Ryan Thistle, arpenteur provincial, porte la date du premier jour de mai 1868, et est enregistré dans le bureau d'enregistrement pour la dite cité d'Ottawa.

Les conditions de vente seront expliquées au moment de la vente.

DAVID MORIN. 1m.

Ottawa, 20 novembre 1879.

Huile de Charbon

A l'épreuve des explosions, seulement

20 cts. le gal. imp.

AU DÉPOT

D'Huile et de Lampes

DE

CHATFIELD,

92, RUE RIDEAU.

Ottawa, 19 novembre 1879.

Jos. SENECAI

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES,

A toujours en main un assortiment d'articles en usage pour les funérailles, de toute qualité et pour tous les prix. Plusieurs

MAGNIFIQUES CORBILLARDS

surmis à ordre. Le tout à des prix très réduits.

JOS. SENECAI, No. 261, rue Dalhousie, Ottawa, 26 décembre 1878.

EN VENTE

LES Canadiens de l'Ouest

PAR JOSEPH TASSÉ.

2^e EDITION.

Deux volumes in 8o de 400 pages chacun.

Edition ordinaire..... \$2.00

Edition illustrée de 21 portraits..... \$3.00

PREMIER VOLUME.

Bucarvus : Charles de Langlade, Jean-Baptiste Cadot, Charles Hezard, Joseph Bolette, Jacques Porier, Salomon Junesau—fondateur de Milwaukee, Julien Dubuque—fondateur de Dubuque, Iowa, Antoine Leclerc, Jacques Duperron Baby, Joseph Rainville, Jean-Merie Ducharme, Louis Provencal, Jean-Baptiste Faribault, Jean-Baptiste Lefebvre, Jean-Baptiste Perraud.

SECOND VOLUME.

Biographies : Vital Guérin—fondateur de St-Joseph, Minnesota, Joseph Bolette, fils, Pierre Ménard, François Ménard, Jean-Baptiste Maillet, Joseph Robinson—fondateur de Saint-Joseph, Missouri, Louis-Vital Bangy, J. B. Roy Jacques Fourrier, F. X. Aubry, Antoine Leroux, M. B. Ménard—fondateur de Galveston, Texas, Jean-Baptiste Chicago—l'un des fondateurs de Chicago—Prudent Beaudry, Grégoire Franchère, Pierre C. Pambrun, Joseph LaRoque, Pierre Falcon, Louis Rié.

EDITION ILLUSTRÉE.

Publiée par Joseph Bolette, Salomon Junesau, Jean-Baptiste Faribault, Alexandre Faribault, Vital Guérin, Joseph Robidou, Augustin Grignon, Louis-Vital Bangy, F. X. Aubry, Prudent Beaudry, Victor Beaudry, Grégoire Franchère, Joseph LaRoque, Louis Rié. Six autres gravures représentant le Tombeau de Dubuque, Saint-Boniface (Manitoba), Chicago en 1830, et une caravane attaquée par des sauvages.

On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à l'auteur, M. Joseph Tassé, Ottawa, 28 juin 1879.

W. L. McARTHUR, Propriétaire, 548, rue Sussex.

GRAND ÉTALAGE DE FLANNAGAN!

Draps, choix complet.

Velours de soie et de coton, et autres belles marchandises.

Fils de toutes variétés.

Choix innombrable de gants de chevreau (kid) de 2 à 8 boutons

Winceys, de 5 à 18 centins.

NOTE—La seule maison de la ville qui offre un assortiment complet des fameux CORSETS CROMPTON.

Chaque département est complet et les prix sont le plus bas possible, comme à l'ordinaire.

Flannagan,

137 RUE SPARKS.

Ottawa, 10 octobre 1879.—29 j.—3 s. lan.

Vêtements à la dernière mode.

Le Grand Etablissement de Tailleur, connu sous le nom de BROADWAY, No. 133 rue Sparks, est le plus beau, le plus élégant et le seul magasin tailleur de première classe tenu par un Canadien-Français. Il mérite à tous égards d'être encouragé par ceux qui ne veulent porter que des vêtements à la dernière mode et fabriqués avec les meilleures étoffes.

M. P. C. AUCLAIR, le propriétaire, vient d'acheter un Stock considérable d'étoffes les plus nouvelles, Anglaises, Écossaises et Canadiennes, convenables pour l'automne et l'hiver.

P. C. AUCLAIR,

133 Rue Sparks.

Ottawa, 30 juillet 1879.

Le Magasin de Nouveautés "Lorne"

Grande Exposition de la Puissance—Premier prix décerné à D. Chisholm.

Le plus beau choix de marchandises de mode du pays; pour une toilette réellement fashionable les dames devraient visiter ce dépôt des dernières nouveautés.

D. CHISHOLM,

529 RUE SUSSEX.

Importations directes.

EPICERIES, VINS, LIQUEURS ET SEL DE LIVERPOOL,

EN VENTE CHEZ

BASKERVILLE ET FRERES,

97, RUE RIDEAU, et 89, RUE DUKE, CHAUDIERE, OTTAWA.

Les prix sont des plus réduits.

Ansi, Lard, Poisson, Bourre, Œufs, Balais, Soies, Allumettes, Laines, Cardes à liti, Pipes, Cigares, Tabac, Savon de Toilette, Chandelle d'éclairage et de stuf. Les négociants, hôteliers et les familles sont respectueusement invités d'aller inspecter leur immense assortiment. La pleine valeur garantie.

MANUFACTURE DE GANTS

DE LA

Cité d'Ottawa.

MILANES : GANTS faits à ordre. Gants et Mitaines de chevreau (Kid), Gants et Mitaines en peau de veau, Gants et Mitaines en peau de chevreau. Gants et Mitaines de toute espèce, de première classe et à bon marché.

Le coupe et le matériel sont garantis.

Lewis et Blackford,

Enseigne du Gant, 66 rue Rideau. Ottawa, 3 septembre 1878.

BRYSON & Cie.

150 Rue SPARKS.

Ottawa, 27 octobre 1879.—23—25 s. lan.

NOUVELLES MARCHANDISES!

Nouvelles marchandises dans tous les départements.

